

**Jeudi 21 septembre 2017**

**Meeting de La Forge contre les ordonnances sur le Code du travail**

**Intervention de Jean-Paul LECOQ, Député**

**Dès l'installation de la nouvelle assemblée « bleue bleue rouge », avec mes camarades députés du groupe communiste du Front de Gauche et celui de la France Insoumise, nous avons engagé toute notre énergie pour nous opposer, de jour comme de nuit dans l'hémicycle, à la mort sur ordonnance du Code du travail.**

Au Sénat, nos camarades ont fait de même.

Nous avons utilisé tous les arguments, démontrés, étayés, illustrés par du vécu, par du concret dans nos circonscriptions, pour tenter d'expliquer à nos autres collègues, ceux d'en face, et ceux d'à côté (il en reste encore un peu...), **que ce que ces ordonnances se proposent de soigner ne feront au contraire qu'aggraver le mal dont souffre notre pays : l'injustice sociale, les inégalités, la précarité, le chômage !**

Cette opposition fut active, créative, expressive.

Elle fut surtout combative !

**Non pas que nous nous bercions d'illusion sur la capacité du fan club parlementaire de Macron à déjuger son Président Jupitérien pour rejoindre nos positions...**

**Mais plutôt parce qu'il était de notre devoir de tout donner pour alerter sur la nocivité de ces ordonnances.**

Nous nous exprimions au delà des murs du Palais Bourbon, pour nous adresser à l'opinion. Pour la préparer ainsi à la mobilisation.

**Car nous vivons un paradoxe féroce depuis le printemps.**

Alors qu'une large majorité de nos concitoyens voulait en finir avec les politiques libérales de Sarkozy et de Hollande, pour en revenir à des politiques plaçant l'humain au coeur des priorités, cette longue séquence électorale à rebondissements a abouti à l'élection d'un Président et d'une majorité à l'Assemblée encore plus libérale...

**N'empêche, le peuple a relevé la tête !**

Et si le résultat ne fut pas cette fois à la hauteur de l'espérance, il a démontré qu'une autre voie se construisait.

Elle s'élargira désormais jusqu'à la conquête du pouvoir, alimentée par les luttes sociales et les mobilisations qui ne manqueront pas de se succéder.

Pour l'heure, la bataille opiniâtre que nous avons menée de l'Assemblée jusqu'au Conseil constitutionnel, en passant par le Sénat et les médias, **n'a pas empêché l'adoption du projet de loi d'habilitation le 2 août dernier, laissant place à un simulacre de concertation dont le seul but était d'obtenir la division des forces syndicales.**

Comme prévu et comme nous l'avons dénoncé, elles organisent un **démantèlement en règle des droits sociaux**, tout en **renforçant les pouvoirs de l'employeur.**

Si la finalité recherchée est bel et bien la flexibilité, **le volet «sécurité » pour les salariés est totalement absent des textes.**

Des textes à l'image du quinquennat engagé et de la campagne électorale qui a précédé : **un enfumage en règle dans lequel ils jouent avec les mots en les utilisant à contre sens pour renforcer l'illusion.**

**L'illusion que ces extrémistes servent les gens, les salariés, l'emploi alors qu'ils sont entièrement dévoués au capital, au grand patronat, à la finance !**

- Ils veulent protéger les salariés alors qu'ils organisent leur totale précarité.

- Ils veulent faciliter l'embauche alors qu'ils encouragent les licenciements.
- Ils veulent mettre à l'abri les petites et moyennes entreprises alors qu'ils les placent encore plus sous la dictature des grands groupes, de la finance et des banques.

Des multinationales qui utiliseront ce Code du travail au rabais pour pressurer davantage leurs sous-traitants.

**Aujourd'hui sur la zone industrielle, certaines entreprises se disent contraintes par leurs puissants donneurs d'ordre de recourir à des travailleurs détachés si elles veulent atteindre le prix plancher, toujours plus bas, imposé dans les cahiers des charges pour obtenir les contrats.**

Alors en effet, d'un certain point de vue, **ces ordonnances sont une manière de lutter contre le travail détaché.**

Mais en alignant les salariés français sur la précarité subie et permise pour exploiter dans notre pays, selon les règles européennes, les salariés de pays européens dont le code du travail n'existe même pas !

**Et ils appellent cela un progrès !? Une révolution !**

**Dans le dictionnaire on nomme cela une régression !**

Lundi dernier, j'entendais un ministre affirmer qu'un Code du travail n'avait pas vocation à protéger mais au contraire à libérer les énergies.

C'est un peu comme si la ministre des transports déclarait que **le Code de la route n'était plus là pour interdire les conduites dangereuses, mais qu'il devait au contraire servir la créativité des automobilistes !**

On nage en plein délire.

**Ce même jour, je recevais les délégués syndicaux d'une multinationale bien connue, Lafarge, numéro un mondial du ciment qui s'est lancée depuis l'année dernière dans un plan social de grande envergure.**

Non pas parce qu'elle était économiquement en difficulté, mais parce que les marges de certaines de ses cimenteries en France stagnaient en dessous du seuil de 25 % exigé par les actionnaires. Oui vous avez bien entendu, 25 % de marge exigée sinon on ferme !

Et bien, un des représentants syndicaux CGT présent dans les instances nationales de son entreprise, m'expliquait avoir reçu fin août un appel du nouveau DRH du groupe.

**Ce dernier venait se présenter et prendre date pour travailler sur l'application de la fusion des Instances Représentatives du Personnel !**

Alors que les ordonnances ne sont pas encore ratifiées par le Parlement, le DRH de l'un des groupes français les plus puissants ne semble préoccupé que par la fusion de ces instances.

Il y voit bien entendu son intérêt et celui des intérêts qu'il représente !

**Le monde du travail s'est organisé après avoir arraché des droits dans l'entreprise.**

Les délégués du personnel, les élus des Comité d'entreprise et des CHSCT ont acquis par leur travail, par le soutien, la formation apportée par leurs organisations, une telle connaissance de leur entreprise, des marchés sur lesquels elle évolue, de la législation en vigueur, **qu'ils représentent désormais un contre-pouvoir dangereux pour les détenteurs du capital.**

- Au point de se mêler des stratégies des groupes,
- De construire des projets industriels comme ici chez Renault, chez Safran, chez Total, sur le port ou dans des plus petites entreprises comme chez Debris ou Isoplast.
- Quand ils ne sont pas tout simplement en situation de reprendre leur entreprise comme chez Fralib pour donner naissance à Scoop Ti.

**Regrouper les instances, c'est diluer ces contre-pouvoirs constructifs, c'est renforcer l'opacité en éloignant les contrôles, c'est diminuer le rôle et le poids des salariés dans l'entreprise.**

**Les ordonnances appellent cela « renforcer le dialogue social » alors qu'elles ne visent qu'à instaurer un monologue patronal !**

Et combien d'autres illustrations du même acabit peuvent être dressées à partir des attendus de ces ordonnances.

**Nous assistons à une offensive sans précédent contre le monde du travail, l'année même où les dividendes versés aux actionnaires vont atteindre le montant historique de 1.208 milliards de dollars dans le monde. La France figurant sur le podium avec un accroissement sans précédent des rémunérations financières.**

Notre pays est en passe de redevenir la 5<sup>e</sup> puissance économique mondiale.

**A qui le doit-on, si ce n'est aux millions de salariés qui chaque jour mettent leur énergie, une partie de leur vie, leur savoir faire au service de leur employeur.**

Et aujourd'hui ils sont remerciés en étant précarisés, fragilisés, ubérisés, bref atomisés !

Considérés comme un coût, une charge toujours trop importante, rarement comme un investissement, une richesse, un atout.

**Cette société qu'ils nous préparent, nous n'en voulons pas, ni pour nous ni pour nos enfants.**

Ce combat contre les ordonnances, contre la casse du Code du travail, n'est pas un combat corporatiste, **c'est un combat humaniste qui dépasse les enjeux du salariat.**

**En nous y opposant, nous faisons preuve d'humanité et de générosité,** contre ceux dont la cupidité, l'avidité, ont fait disparaître toute notion de justice et de justesse.

**Ces extrémistes ont ainsi perdu toute faculté permettant d'apprécier les choses avec exactitude.**

**Ils ont perdu de vue que le principe de la vie sociale est fondé sur la reconnaissance et le respect du droit des autres.**

- Le droit de travailler durablement.
- Le droit de ne pas être exploité.
- Le droit de ne pas mourir de son travail.

**Le droit, non pas d'obtenir un emploi ou un bout d'emploi pour s'occuper, celui d'un vrai travail pour vivre décemment et faire vivre sa famille !**

Nous venons leur signifier aujourd'hui par nos mobilisations, comme l'ont fait nos aînés par les leurs, notre opposition ferme et non négociable au recul social.

Ils pensent qu'après avoir été élu par défaut, par dépit ou par tromperie, ils sont à l'abri par le suffrage universel qui s'est exprimé au printemps et que **ce n'est pas la rue qui commande.**

**Alors nous venons leur répondre par nos mobilisations que dans une démocratie le peuple finit toujours par avoir le dernier mot.**

**Et bien nous l'aurons !**